

# Faire une demande de changement bancaire



Les nouvelles informations bancaires doivent être **transmises au moins 7 jours avant** le prochain prélèvement.



Pour faire **une demande de changement de carte de crédit**, soit vous, en tant que conseiller\*, soit le détenteur de la carte devez appeler le Centre de relations avec la clientèle au 1 888 558-5525.

Une fois connecté à Webi, cliquez sur l'icône **Demandes de service** dans la barre d'outils.

Vous pouvez également y accéder à partir du détail de détention de votre client ou cliente dans **Portefeuilles clients**.



Demandes de service

## Informations sur le paiement

Prime modale : 57,62  
Méthode de paiement : Prélèvement bancaire  
Payé au : 2025-05-08  
Information bancaire : 201\*\*-\*\*\*\*-\*\*\*\*052  
Jour de prélèvement : 22  
[Modifier infos bancaires](#)

Dans le menu déroulant **Sujet**, sélectionnez **Changement bancaire**.

## Information générale

Compagnie  Expéditeur   
Code de représentant \*   
Sujet   
**Changement bancaire**  
Duplicata de feuillet d'imprimé

Remplissez la section **Information générale** en prenant soin de cocher les produits auxquels s'applique ce changement bancaire.

## Information générale

Compagnie  Expéditeur   
Code de représentant \*   
Sujet   
Destinataire(s) \* ☒ Admin des contrats ☐ Rentes

Ajoutez les informations du preneur – prénom et nom **OU** Compagnie – en indiquant **tous les contrats concernés** par le changement.

Contrat(s) \* 1  
2  
3

|       |
|-------|
| 12345 |
| 67890 |

\*Pour des raisons de sécurité de l'information, il est conseillé que ce soit le détenteur de la carte qui appelle.

# Faire une demande de changement bancaire | Contrat d'assurance

Ajoutez les nouvelles informations bancaires.



**Le payeur doit être identique au payeur actuel.** Pour le changer, veuillez nous fournir un nouveau formulaire [Accord de débit préautorisé – DPA \(09312F\)](#).

## Informations bancaires

Succursale

12345

Institution

000

No de Cc

(Inc. chiffre 1

Sélectionnez le **jour du prélèvement** désiré. Il doit être compris entre le 1<sup>er</sup> et le 28.



Pour les contrats **vie universelle sans accumulation de fonds**, le jour du prélèvement doit être le même que celui de l'anniversaire du contrat ou avant.

## Prélèvement

Jour de prélèvement

▼

4

5

6

Ajoutez toute information additionnelle que vous jugez importante dans l'endroit prévu à cet effet.

## Information additionnelle

Attention, l'institution financière est différente!

Une fois votre demande remplie, appuyez sur **Envoyer**. Vous recevrez un courriel de confirmation dans les minutes suivantes.

Envoyer